# SECTEUR PERSONNES ÂGÉES



Avec plus de 1 100 places, le secteur Personnes âgées de la Fondation Vincent de Paul compte 12 maisons de retraite, deux résidences autonomie et une résidence de logements locatifs. Nos établissements, situés dans le Bas-Rhin, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, offrent aux personnes âgées dépendantes un lieu de vie agréable et convivial. À travers une offre d'accompagnement diversifiée (accueil de jour, hébergement temporaire, hébergement permanent) contribuant au maintien à domicile, la vocation de nos structures et de nos équipes est d'être proche de la personne âgée, de l'accueillir en privilégiant

le contact humain, de lui apporter confort, qualité de vie et respect.





### Maison de retraite Saint-Charles

(Ehpad)

31, rue Saint-Charles - 67300 Schiltigheim Tél. 03 88 62 12 12 - Fax 03 88 18 90 87

#### accueil.stcharles@mdr.fvdp.org

- 135 lits dont 17 en Unité de Vie Protégée (UVP\*)
- 14 places PASA (Pôle d'activités et soins adaptés)



### Maison de retraite Saint-Joseph

(Ehpad)

9, rue d'Ypres - 67000 Strasbourg

Tél. 03 88 45 53 20 - Fax 03 90 41 09 24

### accueil.stjoseph@mdr.fvdp.org

- 127 lits dont 34 en Unité de Vie Protégée (UVP\*)
- 14 places PASA (Pôle d'activités et soins adaptés)
- 1 foyer restaurant



### Maison de retraite Saint-Gothard

(Ehpad)

6, rue de Schaffouse - 67000 Strasbourg Tél. 03 88 37 83 00 - Fax 03 88 36 83 95

accueil.stgothard@mdr.fvdp.org

97 lits



# Maison de retraite de la Toussaint

(Ehpad)

11. rue de la Toussaint - 67081 STRASBOURG

Tél.: 03 88 21 75 75

ehpadtoussaint@mdr.fvdp.org

30 lits





Maison de retraite du Parc

(Ehpad)

145, rue du Parc - 67130 Schirmeck

Tél. 03 88 97 00 54 - Fax 03 88 47 10 84

### maisonderetraiteduparc@mdr.fvdp.org

- 48 lits d'hébergement permanent
- 2 lits en hébergement temporaire



### Maison de retraite Saint-Luc

(Ehpad)

10, rue des Forges - 67133 Schirmeck

Tél.: 03 88 97 00 54 - Fax: 03 88 47 10 84

maisonderetraiteduparc@mdr.fvdp.org

40 lits



## UNE FILIÈRE GÉRONTOLOGIQUE UNIQUE À STRASBOURG

Sur le département du Bas-Rhin, la Fondation Vincent de Paul propose **une filière complète de la prise en charge sanitaire à l'accompagnement médico-social,** proposée par le secteur Personnes âgées et le Groupe Hospitalier Saint-Vincent.

Cette filière gérontologique peut s'appuyer sur différentes modalités de prise en charge sanitaires des cliniques du Groupe Hospitalier Saint Vincent :

hôpitaux de jour, services de court séjour, services de soins et de réadaptation - SSR, équipes mobiles.

Cette organisation vise à apporter des réponses graduées et coordonnées des parcours de soin et de vie des personnes âgées du territoire.





### Maison de retraite Bas-Château (Ehpad)

2, rue Dommartemont - 54270 Essey-lès-Nancy

Tél. 03 83 29 18 32 - Fax 03 83 29 87 49

### accueil.baschateau@mdr.fvdp.org

- 108 lits d'hébergement
- 14 places PASA (Pôle d'activités et de soins adaptés)
- 5 lits d'hébergement temporaire
- 12 places en centre d'accueil de jour



### Maison de retraite Poincaré

(Ehpad)

8, rue Raymond Poincaré 54136 Bouxières-aux-Dames

Tél. 03 83 22 71 33 - Fax 03 83 22 67 36

### accueil.poincare@mdr.fvdp.org

- 100 lits d'hébergement permanent
- 14 places PASA (Pôle d'activités et de soins adaptés)





### Maison de retraite Saint-Joseph Rustroff (Ehpad)

30, rue de l'Europe - 57480 Rustroff

Tél. 03 82 83 83 18 - Fax 03 82 88 78 23

#### direction.stjosephrustroff@mdr.fvdp.org

- 52 lits en hébergement permanent
- 2 lits en hébergement temporaire
- 2 places d'accueil de jour



### Résidence des Trois Frontières

(Résidence autonomie)

28, rue de l'Europe - 57480 Rustroff

Tél. 03 82 83 68 16

#### direction.stjosephrustroff@mdr.fvdp.org

51 logements





### Maison de retraite Sainte-Famille (Ehpad)

2, rue des Couvents - 57950 Montigny-lès-Metz

Tél. 03 87 62 79 40 - Fax 03 87 50 79 95

### direction.stefamille@mdr.fvdp.org

- 115 lits dont 14 en Unité de Vie Protégée (UVP\*)
- 5 lits d'hébergement temporaire
- 14 places PASA (Pôle d'activités et de soins adaptés)
- 12 places en centre d'accueil de jour pour personnes souffrant de démence de type Alzheimer
- 1 foyer restaurant



### Maison de retraite Saint-Vincent (Ehpad)

16, rue de Metz - 57170 Château-Salins Tél. 03 87 05 11 12 - Fax 03 87 05 22 71

### secretariat.stvincent@mdr.fvdp.org

■ 75 lits en hébergement permanent dont 12 en Unité de Vie Protégée (UVP\*)

### Résidence Les Heures Claires

 La Résidence Les Heures Claires propose 20 hébergements locatifs F1 bis pour personnes âgées et intergénérationnels (étudiants)



### Maison de retraite Notre Dame du Blauberg (Ehpad)

29, rue du Blauberg - 57200 Sarreguemines

Tél: 03 87 98 20 55

#### secretariat.blauberg@mdr.fvdp.org

- 92 lits en hébergement permanent dont 12 places en Unité de Vie Protégée (UVP\*), Les Pâquerettes
- 3 lits en hébergement temporaire
- 8 places en accueil de jour (Les Tournesols)



### Résidence les Marguerites

(Résidence autonomie)

2-4, rue des Marguerites - 57200 Sarreguemines

Tél: 03 87 02 36 43

#### residencelesmarguerites@mdr.fvdp.org

45 logements



## LE PROJET GÉRONTOLOGIQUE DE LA FONDATION VINCENT DE PAUL



Résolument tourné vers l'avenir, le projet gérontologique de la Fondation veut anticiper et répondre à son niveau aux évolutions sociétales caractérisées par la fragilisation croissante des situations des personnes âgées, une augmentation des besoins d'accompagnement de personnes souffrant de polypathologies et de troubles cognitifs, un isolement social et des contraintes budgétaires.

#### CE PROJET GÉRONTOLOGIQUE SE STRUCTURE AUTOUR DE QUATRE AXES STRATÉGIQUES

- Définir le parcours de la personne âgée de demain. La Fondation a pour objectif d'adapter l'accompagnement de la personne âgée à sa situation, quelle qu'elle soit.
- Définir la gouvernance la plus à même de répondre à ces orientations.
- **Permettre une démarche d'innovation**, essentielle tant en termes de perspective que de dynamique institutionnelle.
- Établir une communication adaptée aux objectifs poursuivis.

#### SES AMBITIONS POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- Renforcer le projet d'accompagnement individualisé du résident.
- Renforcer l'expression des résidents en favorisant leur écoute et en appliquant les orientations définies relatives aux directives anticipées.
- Introduire la notion de «domicile à l'intérieur de l'Ehpad» pour le résident.



- Poursuivre l'adaptation du cadre de vie des établissements dans leurs dimensions architecturale et hôtelière.
- **Développer l'aide aux aidants :** action d'information, groupes de parole, réponses aux situations d'urgence, prise en compte de la santé des aidants, prévention de la perte d'autonomie.













